

faute, on les enverrait paître, et dans quelle situation se trouveraient ceux d'entre eux qui sont chauves ? Ils n'auraient certainement pas bonne apparence, car leur cheveu ne pourraient se changer en plumes d'aigle. Quoi qu'il en soit il n'en est pas moins évident que les ministres ne comprennent pas bien la situation.

Nous pouvons prétendre que la politique que le parti libéral-conservateur a adoptée en 1879, et a suivie jusqu'en 1896, et a été en vigueur depuis cette date, a été la cause de la prospérité dont nous félicité le représentant de notre noble reine ; mais on avouera, je pense, que la prospérité et la dépression se suivent, et qu'il n'y a pas entre elles un intervalle de plusieurs années. Lorsque les honorables membres de la droite se reportent à 1896 et aux quelques années précédentes pour nous démontrer la dépression commerciale qui existait alors, nous pouvons répondre que le monde entier traversait une crise que le Canada a senti moins que les autres pays, grâce à la saine politique que nous avons adoptée et maintenue en vigueur.

Il est heureux, pour les honorables membres de la droite, d'être arrivés au pouvoir en 1896, car à cette époque, dans tout le monde, les temps devenaient meilleurs, et les affaires du pays continuèrent de même à s'améliorer ; et les moissons abondantes que nous avons eues depuis n'ont pas pu contribuer à la prospérité dont nous jouissons. Pour cela, nous pouvons remercier Dieu, qui est le plus grand facteur de notre prospérité. Je crois que c'est le général Ethan Allan qui, pendant la guerre de la révolution américaine, prit Ticonderoga. Il se présenta au commandant des forces anglaises et le somma de se rendre. Le général lui demanda en vertu de quelle autorité. Ethan Allan répondit : " De par l'autorité du Tout-Puissant et du congrès continental." Il faisait la part de Dieu, mais le gouvernement actuel ne parle que de lui-même.

Au sujet de la réciprocité avec les Etats-Unis, je pense que rien n'a causé à la population de ce pays un plus vif sentiment de soulagement que d'apprendre que les commissaires n'avaient pu conclure aucun traité en ce sens. La chose la plus heureuse qui pouvait arriver, c'est l'avortement des efforts que l'on a faits à ce sujet. A mon avis, les commissaires canadiens n'étaient pas les hommes qu'il fallait envoyer aux Etats-Unis pour négocier un traité de réciprocité. On connaissait leur opinion, et les commissaires américains étaient en droit de penser que ces représentants du parti libéral n'avaient pas modifié les vues qu'ils exprimaient depuis des années, et par conséquent le Canada était une "bonne pâte" à pétrir.

J'ai sous la main quelques-unes des opinions qu'entretenaient les politiciens américains, opinions partagées, sans aucun

doute, par les commissaires des Etats-Unis. L'honorable James G. Blaine, un des plus grands hommes d'Etat de la république voisine, était un partisan énergique de la réciprocité, mais il ne voulait de réciprocité avec aucun pays dont les produits auraient pu faire concurrence à ceux de sa patrie, et comme ces produits étaient dans cette catégorie, il était opposé à tout traité de réciprocité avec nous.

Voici ce qu'il disait en 1888 :

Nous n'avons entrepris aucune négociation dans le but de conclure un traité de réciprocité avec le Canada, et vous pouvez être certains que ce gouvernement ne discutera avec le Canada, aucun projet de réciprocité relatif aux produits naturels seulement.

Parlant à Calais, en août 1888, M. Blaine disait :

De l'autre côté de la frontière, au delà de cette rivière, nos voisins ont choisi une autre forme de gouvernement et ont prêté le serment d'allégeance à un pouvoir étranger. Ils sont sujets de la Reine Victoria, et sont loyaux à Sa Majesté. Ils vivent sous un drapeau étranger. C'est leur droit, je ne le leur conteste pas, et je n'envie pas non plus leur position. Ils sont libres dans leur choix, et nous sommes libres dans le nôtre ; mais je m'oppose énergiquement à ce qu'on donne aux Canadiens la satisfaction sentimentale d'arborer le drapeau anglais, de payer tribut à la Grande-Bretagne, et, en même temps, de tirer profit du marché américain. Ils ne peuvent avoir les deux choses à la fois. S'ils veulent venir à nous, ils auront ce que nous avons, mais ce serait blesser profondément les droits des citoyens américains, que de permettre à des millions d'hommes qui ne vivent pas sous nos lois, ne partagent pas nos destinées et notre lot, et qui préfèrent nous être étrangers, c'est blesser profondément les droits des citoyens américains, dis-je, que l'acte d'un congrès démocrate qui décrète que ces hommes auront exactement la même place que nous sur notre marché et jouiront, sous notre drapeau, des mêmes privilèges commerciaux que nous avons.

Voici maintenant l'opinion de M. Lane, président de l'Association des Marchands de Boston :

Nos amis libéraux, Fielding et Longley, de la Nouvelle-Ecosse, Davies, de l'île du Prince-Edouard, Mercier et Laurier, de Québec, Cartwright, d'Ontario, et une foule d'autres, ont les yeux tournés vers les Etats-Unis, et attendent "le signe qui doit leur permettre de vaincre." Pouvons-nous les repousser ?

Si cette union commerciale était établie, le Canada deviendrait comme autant de vastes territoires ajoutés à notre domaine, et d'un bout à l'autre du continent, le monde pourrait voir l'échange, sans entrave, de tous les produits naturels ou manufacturés de cet hémisphère.

Un des ministres que je regrette de ne pas voir à son siège, fit la réponse suivante :

En résumé, ce projet, s'il pouvait se réaliser, ajouterait à votre domaine, au point de vue commercial, la moitié d'un continent et formerait un rang complet d'Etats septentrionaux possédant une immense superficie de fertiles terrains inoccupés et de grandes richesses minières et une population de 5,000,000 à l'heure qu'il est, mais pouvant parfaitement contenir 50,000,000 d'hommes,—et ceci n'est pas sans importance,—dont le